



## **Printemps des consommateurs : l'UFC-Que Choisir donne rendez-vous aux Savoyards pour consommer au naturel**

A l'occasion de la 35<sup>e</sup> Journée mondiale des droits des consommateurs<sup>1</sup>, le 15 mars 2018, l'UFC-Que Choisir de Chambéry va à votre rencontre pour échanger sur comment consommer au naturel. Au cours de ces rencontres, l'association distribuera des outils ludiques et informatifs incitant à consommer de manière respectueuse pour sa santé et l'environnement. **L'UFC-Que Choisir de Chambéry leur donne un premier rendez-vous le 31 mars à la médiathèque de COGNIN de 10h à 12h30.**

Alors que les dangers des pesticides sur la santé humaine et l'environnement sont de plus en plus dénoncés, que les perturbateurs endocriniens font régulièrement la Une des journaux, que la transparence sur l'origine des produits est loin d'être la norme, l'UFC-Que Choisir veut montrer aux consommateurs qu'ils ont les moyens de consommer autrement. Comment ? En privilégiant une alimentation locale et de saison, en réduisant leurs déchets ménagers et en les valorisant, en jardinant sans pesticides, en faisant la chasse aux ingrédients indésirables qui se logent dans les cosmétiques, etc.

### **Un bouquet d'outils au service des consommateurs !**

L'UFC-Que Choisir de Chambéry distribuera ainsi gratuitement des sachets de graines de fleurs mellifères, des cartes loupes permettant de décrypter les étiquettes des produits de consommation courante, des autocollants « stop pub », etc.,

### **Une occasion de s'investir pour une consommation responsable**

L'association présentera à cette occasion la diversité de ses missions : information et conseils aux consommateurs, traitement de litiges, enquêtes locales, communication et combats politiques... Les consommateurs pourront rencontrer les bénévoles de l'association et, pour les plus motivés d'entre eux, rejoindre l'équipe pour faire grandir cette cause d'intérêt général.

### **RENDEZ-VOUS LE 31 mars À 10H**

#### **L'UFC-Que Choisir de Chambéry**

Créée il y a une quarantaine d'années l'UFC-Que Choisir de Chambéry est une association comptant environ 500 adhérents et une quinzaine de bénévoles. Sa mission est la défense des intérêts individuels et collectifs des consommateurs. Dans ce cadre, elle traite environ 300 litiges de consommation par an, réalise enquêtes prix et qualité dans les enseignes de la région, et organise des campagnes politiques de promotion des droits des consommateurs. Elle est totalement indépendante des pouvoirs publics, des fabricants et des distributeurs. L'association tire sa légitimité et son indépendance du soutien de ses adhérents et sympathisants.

---

1. La journée des consommateurs a été instituée en 1983 par Consumer International, association regroupant les principales organisations de consommateurs mondiales, dont l'UFC-Que Choisir est membre fondateur. C'est en effet le 15 mars... 1962 que J. F. Kennedy a énoncé les 4 droits fondamentaux des consommateurs : le droit à la sécurité, le droit d'être entendu, le droit de choisir et le droit à l'information.